



Pascale CIEPLAK
Maire de la Commune de Puybrun

2020 quelle année !!

Année qui restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Année d'élections municipales avec un nouveau mode de scrutin dû à l'augmentation de la population de la commune (+ de 1.000 habitants). Elections perturbées par la présence du Coronavirus.

Je tiens sincèrement à remercier les électeurs qui, malgré ce contexte particulier, se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyen et qui nous ont apporté soutien et confiance.

Le début de ce mandat, avec ces périodes de confinement et les mesures sanitaires à appliquer, a été très compliqué.

Avec cette nouvelle équipe, tardivement mise en place, nous nous efforcerons de remplir le mieux possible nos objectifs annoncés avec, entre autres, la réalisation du nouveau bâtiment scolaire.

Aujourd'hui quelques aménagements ont été réalisés dans le cadre de la sécurité routière avec la pose de nouveaux panneaux et d'éléments ralentisseurs afin de faire réduire la vitesse dans notre village.

Je souhaite de tout cœur que cette nouvelle année nous permette de reprendre une vie normale, que notre bastide retrouve son bien être, sa joie de vivre et son lien social.

Il m'est impossible de finir cet édito sans avoir une pensée particulière pour Jean-François Lescure, parti trop tôt, avec qui j'ai partagé idées, conseils et amitié durant 6 ans de mandature municipale. Je n'oublierai pas sa gentillesse et sa disponibilité.

L'ensemble du Conseil Municipal vous adresse tous ses meilleures vœux pour 2021.

Prenez soins de vous et des autres.

Le Maire.



INFORMATIONS MUNICIPALES - pages 1 à 12

Éditorial
Les brèves
La vie de notre village
Etat-Civil 2020
Budgets de la commune 2020
Urbanisme 2020
Elimination des déchets - Petit rappel
Travaux réalisés en 2020
Plan Communal de Sauvegarde
SIVU Val'Écoles
Consommez local : Cauvaldor double votre mise
Infos pub

Sauriez-vous reconnaître nos élus ? - page 13

Trombinoscope de votre Conseil Municipal - Pages 14 et 15

ASSOCIATIONS - pages 16 à 28

LES BRÈVES

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Vous pouvez désormais régler les factures émises par la mairie (eau - assainissement), vos amendes et vos impôts chez les buralistes partenaires agréés qui ont rejoint le dispositif « Paiement de proximité ».



Le principe : sur chaque facture concernée sera apposé un datamatrix (QR code permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance) que le redevable scannera lui-même chez le buraliste.

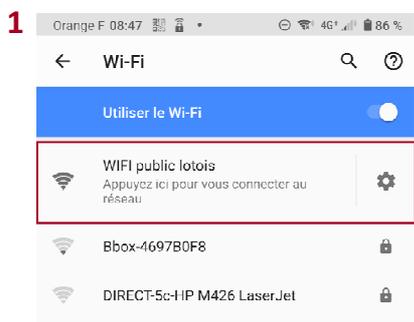
Ce dernier encaissera la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture) soit en numéraire (montant inférieur à 300 €) soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Le buraliste remettra au redevable un justificatif de paiement.

Notre Épicerie-Tabac VIVAL est l'un de nos partenaires agréés.

BORNE WIFI

Depuis le mois de septembre 2020, le Wifi public lotois est accessible aux abords de la mairie. Le département, par l'intermédiaire du syndicat Lot Numérique, finance le déploiement de ce réseau wifi gratuit. La commune de Puybrun prend en charge l'abonnement et les frais de maintenance du matériel.

Vous pouvez désormais compter sur une connexion à Internet gratuite simplement en s'inscrivant sur le portail d'accès au Wifi public lotois. Pour vous y connecter, affichez les réseaux wifi disponibles dans un rayon proche de la mairie et sélectionnez « WIFI public lotois ». Renseignez les champs disposant d'un astérisque sur le portail d'accès puis appuyez ou cliquez sur connexion comme indiqué dans les illustrations suivantes :



Depuis son installation, le réseau Wifi public lotois rencontre un certain succès dans la commune. C'est ainsi plus de 350 sessions de connexions différentes et 35 utilisateurs uniques qui ont profité de ce service offert gratuitement.

ÉLECTIONS 2021

Elections Régionales

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales. Les prochaines élections sont prévues en juin 2021.



Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans. Ils sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Elections Départementales

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers départementaux lors des élections départementales. Les prochaines élections sont prévues en juin 2021.

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

CAR DES SERVICES PUBLICS ITINÉRANT



Le car des services publics itinérant revient sur notre commune en 2021 :

jeudis 14 et 28 janvier 2021

jeudis 11 et 25 février 2021

Jeudis 11 et 25 mars 2021

de 9h15 à 12h30

Frédéric : 06 49 22 13 64 - Mathilde 06 49 22 13 65

cardesservicespublics@cauvaldor.fr

Pour les prochaines dates, rendez-vous dans le « Tambour »

GARDES DES PHARMACIES



Du samedi 12h au lundi 14h.

JANVIER 2021	
Samedi 02 au vendredi 08	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
Samedi 09 au vendredi 15	Pharmacie Gambetta - SAINT-CÉRÉ
Samedi 16 au vendredi 22	Pharmacie Simon - SAINT-CÉRÉ
Samedi 23 au vendredi 29	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
FÉVRIER 2021	
Samedi 30 janvier au vendredi 05	Pharmacie de PUYBRUN
Samedi 06 au vendredi 12	Pharmacie de la Cère - BIARS S/CÈRE
Samedi 13 au vendredi 19	Pharmacie d'Orlinde - BRETENOUX
Samedi 20 au vendredi 26	Pharmacie Gambetta - SAINT-CÉRÉ
Samedi 27 au vendredi 05 mars	Pharmacie Simon - SAINT-CÉRÉ

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

En Mai

Réouverture de la Boucherie - Charcuterie

Sébastien MAZET

(anciennement FEIX)

380, rue Nationale à Puybrun

Tél. : 06.87.53.99.32

Produits locaux provenant des fermes alentours.



En Juin

DÉMÉNAGEMENT DE L'ÉPICERIE VIVAL.



Depuis plusieurs décennies l'épicerie se trouvait d'un côté de la rue Nationale.

Mais cette année depuis le premier juin, elle est installée de l'autre côté de cette même rue.

Ainsi, « le Bar du Centre », que certains d'entre vous connaissaient aussi du temps de « chez Georges », avec la fusion de l'épicerie, est devenu **un multiple rural toujours sous l'enseigne Vival.**

Il aura fallu quelques mois de travaux, et d'investissements de la famille Sanchez, pour accueillir la clientèle dans un lieu moderne et convivial et ainsi proposer de nouveaux produits comme le poisson frais ou les crustacés vivants grâce à son vivier.

Sans oublier le gaz, les timbres postes, fiscaux, amendes... et depuis peu, le service paiement de proximité qui permet de s'acquitter de certaines factures payables à la trésorerie de Saint- Céré, comme l'eau ou la cantine etc..

Cette petite entreprise, au bout de trois ans, a permis à Laurent d'embaucher une jeune Puybrunaise depuis cet été, en plus de sa fille apprentie.

En Octobre

Madame Lila Durand-Benetti de Puybrun vous propose un soutien à la parentalité :

- Ateliers de bébé-signes*
- Accompagnement à la bienveillance
- Gardes occasionnelles

Elle est animatrice certifiée *signes associés à la parole réseau **Eveil et Signes**[®] - Diplômée CAP petite enfance.

Formée également à la langue des signes françaises, éducatrice de jeune enfant, éducation positive et communication non-violente, pédagogie Montessori 0/3 ans. Elle intervient à domicile ou en structure dans le Lot, la Corrèze, la Dordogne et le Cantal

Tél. : 06.01.74.18.56 - lila.durand-benetti@orange.fr



En Novembre

Un spécialiste vitrage automobile s'installe à

Puybrun au 449, rue nationale.

Il intervient en atelier et à domicile, pour tous véhicules.

Remplacement pare-brise, réparation d'impact, lunette arrière, vitre latérale, rénovation optique, remplacement optique.

Tél. 06.47.33.39.51 - 05.65.14.00.50

ab.pare.brise46@gmail.com



Bruno LOISIER - Peintre

(Peinture Fibre Papier peint)

Tél. : 05.65.40.76.49 - 06.42.55.87.01

Peintre depuis longtemps pour des entreprises, je me demandais quand je pourrai m'installer à mon compte. Puybrun est mon village et je viens d'y créer ma micro-entreprise.

Alors, vous qui aimez le travail bien fait n'hésitez pas à me contacter, nous trouverons ensemble comment rénover avec goût votre habitat.



En Décembre

Hervé AKIELEWIEZ

Tél. : 06 65 27 90 62

Artisan depuis 2015 sur Bretenoux, je viens m'installer à Puybrun pour poursuivre mon activité.

Elle se concentre autour de la communication et de la décoration.

En effet, **créateur d'enseignes et décorateur de véhicules**, je m'appuie sur une **expérience de 30 ans** pour réaliser vos prestations sur-mesure. De la création graphique à la pose, je vous invite à visiter ma page Facebook : [Enseignes & Adhésifs](https://www.facebook.com/publicite.lot46) ou www.facebook.com/publicite.lot46 pour découvrir mes diverses réalisations, dont certaines sont visibles sur Puybrun.

Je reste à votre disposition pour vos éventuels projets.

LE VIVAL S'ANIME

Cette année très particulière n'a pas permis les festivités habituelles à Puybrun. Cependant Laurent et son équipe ont pu organiser deux soirées concerts cet été, devant la nouvelle épicerie, dans la rue comme l'an dernier, avec les mesures sanitaires imposées, dues à la COVID 19.



Une le 11 Juillet sur un rythme Blues Rock, joué par le groupe « Big Ed & The Red Balls ».

Sur réservation, les convives ont pu apprécier ce moment accompagné d'un apéritif dînatoire, spécialités de charcuteries Corses, divers fromages et petites douceurs, préparés et servis dans une ambiance conviviale malgré tout.

La deuxième soirée le 15 Août, s'est déroulée de la même façon, cette fois sur un rythme Jazz proposé par le groupe « Blue Marie Swing », clarinette, guitare et bass accompagnés d'un repas sur assiette.

Malgré l'orage qui a éclaté en milieu de soirée, les invités ne se sont pas dérobés et ont même encouragé les musiciens à reprendre, ils ont ainsi pu finir leur repas en musique.

Merci à cette équipe dynamique, à la municipalité qui a donné les autorisations et merci aussi au public qui en respectant les mesures strictes, nous ont permis de passer deux belles soirées d'été.



BROCANTE DE L'USPT

Entre deux périodes de confinement et en respectant les gestes barrière, l'Union Sportive Puybrun Tauriac a pu organiser sa brocante et son vide-grenier le dimanche 06 septembre.

Un beau soleil a permis de réunir une soixantaine d'exposants et de faire revivre notre commune durant cette journée.

Une parenthèse appréciée de tous et bien venue durant cette période difficile que nous traversons.



NOËL AUTOUR DU MARCHÉ

Cette année, pandémie, mesures sanitaires et législation auront eu raison du marché de Noël que le comité des fêtes, en partenariat avec la commune organisait depuis plusieurs années.

Celui-ci a été remplacé par : **Noël autour du marché**

C'est uniquement avec des commerces alimentaires tenus par des professionnels ou des associations de la commune que celui-ci s'est tenu les 06 et 13 décembre sur la Place Grande.

Plus le sapin est beau, plus le Père Noël est généreux paraît-il, aussi la vente de sapins au profit des deux associations 1,2,3...Soleil (école) et Jo-Anna (crèche) a rencontré un franc succès

Faute de la présence du Père Noël cette année, pour effectuer la distribution, les enfants ont pu se rendre à la mairie chercher la "pochette surprise" offerte par la commune, qui leur été

réservée en respectant bien sur les gestes barrières.

De plus, durant la semaine séparant les 2 marchés, une crèche à été conçue, réalisée, et mise en place à l'église par des habitants de la commune.

Celle-ci a pu être visible à partir du lundi 14 décembre de 9h à 17h. puisque cet édifice a été ouvert pour l'occasion.



ÉTAT CIVIL 2020

Nous avons pour usage d'annoncer l'État Civil de notre commune (naissances, mariages, décès) sur notre feuille d'information communale « Le Tambour » et sur le Bulletin Municipal annuel ; mais nous avons aussi l'obligation d'en demander l'autorisation aux personnes concernées (article 9 du Code Civil), c'est pourquoi, tous les actes ne sont pas mentionnés ci-dessous.



NAISSANCES



Lana BRUGALIERES de Vanessa LE MINOUS et Julien BRUGALIERES, le 17 janvier à Tulle (Corrèze)
Fantine BERGOUGNOUX de Marjorie LE LAN et Christophe BERGOUGNOUX, le 03 avril à Tulle (Corrèze)
Aya PLASSCHAERT AKOEB de Manon PLASSCHAERT et Christophe AKOEB, le 21 avril à Tulle (Corrèze)
Lysia et Malone CHAUMONT de Louisa POLLET et Anthony CHAUMONT, le 07 septembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Lyna ZENATI de Clara BROUSSE et Mabrouk ZENATI, le 28 septembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Paul BOUVIER d'Emmanuelle DOSIÈRE et Charles BOUVIER, le 16 octobre à Tulle (Corrèze)

MARIAGES

Marie MOUROUGAYA et Michael CORONADO JR., le 29 août
Marina VARLET et Gaël TAVARES, le 05 septembre



DÉCÈS



Pierrick CANTET, à l'âge de 51 ans, le 08 janvier à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Nadine FOUSSAT, à l'âge de 69 ans, le 17 janvier à Puybrun (Lot)
Liliane VIEILLESZAZES, à l'âge de 78 ans, le 14 février à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Claire CHENAÏLLE, à l'âge de 85 ans, le 19 février à Bretenoux (Lot)
Emile TRÉBOSC, à l'âge de 78 ans, le 20 février à Saint-Céré (Lot)
Amélie LESCALE, à l'âge de 98 ans, le 28 février à Puybrun (Lot)
Guy LOUPIAC, à l'âge de 88 ans, le 16 mars à Colomiers (Haute-Garonne)
Evelyne ARCANGELI, à l'âge de 76 ans, le 23 mars à Puybrun (Lot)

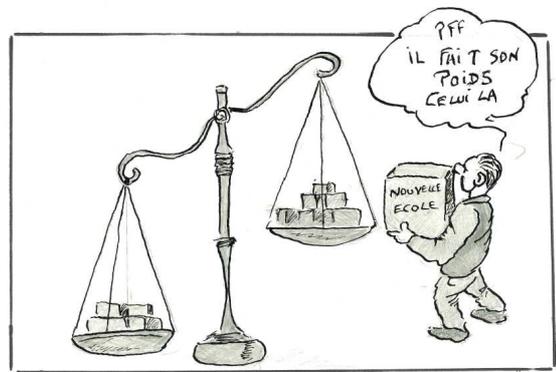
Daniel VIEILLESZAZES, à l'âge de 54 ans, le 24 mars à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Andrée CONTIN, à l'âge de 90 ans, le 14 avril à Saint-Céré (Lot)
José RUIZ, à l'âge de 80 ans, le 21 avril à Saint-Céré (Lot)
Gérard JOUGLAR, à l'âge de 69 ans, le 24 avril à Figeac (Lot)
Arlette LAVERGNE, à l'âge de 55 ans, le 30 avril à Saint-Céré (Lot)
Guy CHENAÏLLE, à l'âge de 85 ans, le 18 mai à Puybrun (Lot)
Clair VITET, à l'âge de 96 ans, le 23 mai à Gramat (Lot)
Henri PESTEIL, à l'âge de 86 ans, le 30 mai à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Marie Louise ANDRIEU, à l'âge de 101 ans, le 11 juin à Saint-Céré (Lot)
Marie-Jeanne DOUSSET, à l'âge de 96 ans, le 21 juin à Bretenoux (Lot)
Christiane DELPY, à l'âge de 74 ans, le 06 juillet à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Suzanne DAMPIERRE, à l'âge de 83 ans, le 09 juillet à Saint-Céré (Lot)
Philippe LAUSSAC, à l'âge de 63 ans, le 06 août à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Laurent JEANOUTOT, à l'âge de 43 ans, le 21 octobre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Isabelle COUDERC, à l'âge de 94 ans, le 27 octobre à Souillac (Lot)
Jean-François LESCURE, à l'âge de 72 ans, le 22 novembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
Jeanine LE COADOU, à l'âge de 97 ans, le 09 décembre à Marseillan (Hérault)

BUDGET DE LA COMMUNE 2020

Le Budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année.

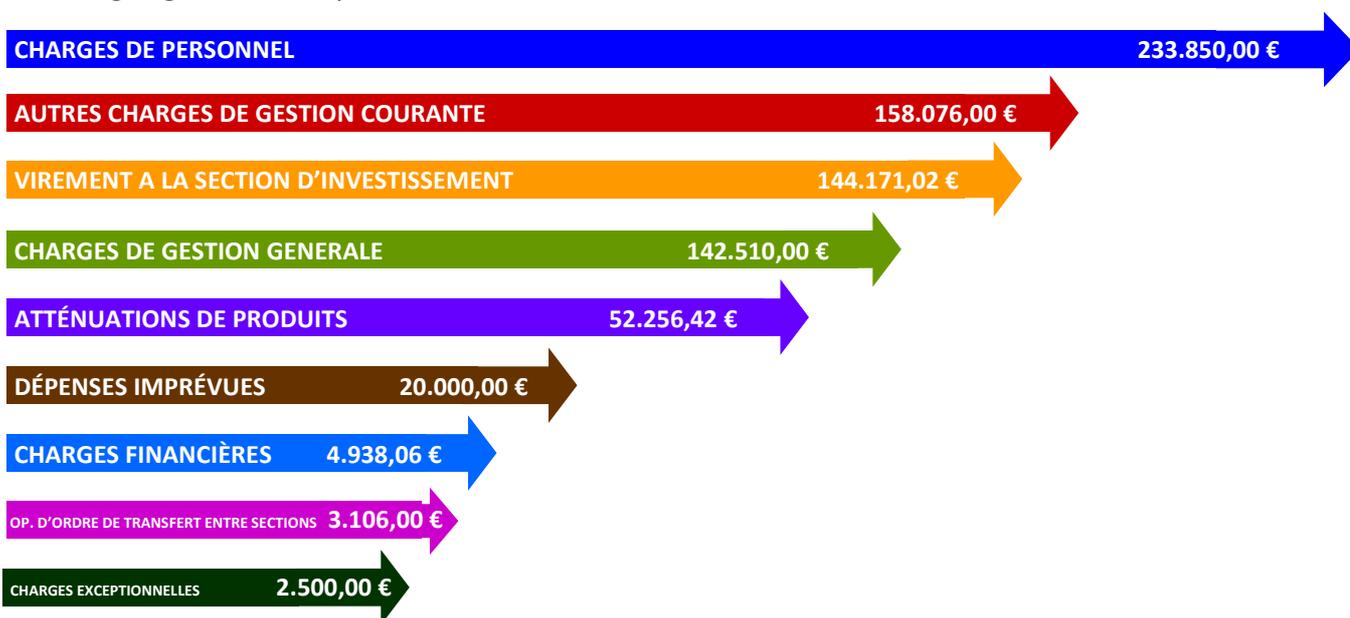
Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Il est divisé en deux parties :

- une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population
- une section d'investissement représentant les programmes d'équipement et leurs financements



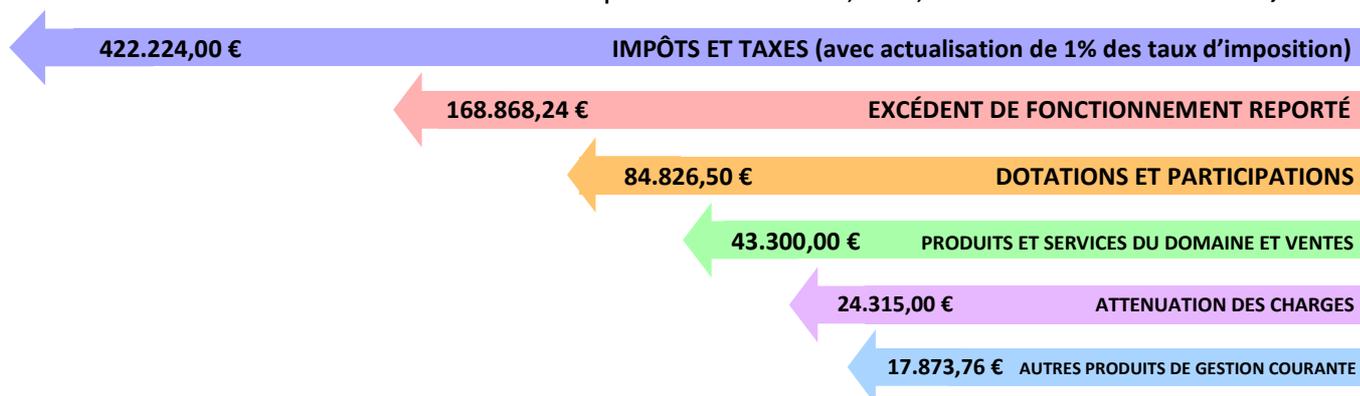
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **761.407,50 €**.



Les recettes sont évaluées à 592.539,26 €

avec un excédent de fonctionnement reporté de 168.868,24 €, soit un total de **761.407,50 €** :



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 229.082,26 €

- Restes à réaliser : 63.763,75 €
- Déficit d'investissement reporté : 0 €
- Dépenses d'investissement : 165.318,51 €

Recettes 229.082,26 €

- Restes à réaliser : 0 €
- Recettes d'investissement : 194.469,70 €
- Virement à la section de fonctionnement : 34.612,56 €

BUDGET DU SERVICE DE L'EAU 2020

Section de fonctionnement

Dépenses définies à **161.258,09 €** pour des recettes de **87.358,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **73.900,09 €**, soit un total de **161.258,09 €**

Section d'investissement

Dépenses : 101.225,58 €

- Restes à réaliser : 0,00 €
- Dépenses d'investissement : 101.225,58 €

Recettes : 101.225,58 €

- Excédent d'investissement reporté : 29.451,82 €
- Reste à réaliser : 0,00 €
- Recettes d'investissement : 71.773,76 €

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT 2020

Section de fonctionnement

Dépenses définies à **103.582,29 €** pour des recettes de **50.227,00 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **53.355,29 €**, soit un total de **103.582,29 €**.

Section d'investissement

Dépenses : 76.351,93 €

- Restes à réaliser : 9.163,12 €
- Dépenses d'investissement : 67.188,81 €

Recettes : 76.351,93 €

- Excédent d'investissement reporté : 45.269,64 €
- Reste à réaliser : 0,00 €
- Recettes d'investissement : 31.082,29 €



EAU				
Année	Abonnement	Consommation m ³	Redevance pollution m ³	Redevance prélèvement eau m ³
2019	45 euros	0,55 euros	0,33 euros	0,069 euros
2020	45 euros	0,58 euros	0,33 euros	0,069 euros
2021	45 euros	0,58 euros	0,33 euros	0,069 euros

ASSAINISSEMENT			
Année	Abonnement	Consommation m ³	Redevance modernisation réseau collectif m ³
2019	44,00 euros TTC	0,46 euros HT	0,25 euros
2020	44,00 euros TTC	0,46 euros HT	0,25 euros
2021	44,00 euros TTC	0,46 euros HT	0,25 euros

URBANISME 2020

Cette année, nous avons enregistré :

10 permis de construire :

- Maisons d'habitation : 6
- Agrandissements (+ de 40m²) : 2
- Piscines avec abris (+ de 20m²) : 2

36 déclarations préalables :

- Panneaux photovoltaïques : 4
- Agrandissements (- de 40m²) : 3
- Ravalements de façades : 6
- Réfections de toitures : 3

- Clôtures - portails : 7
- Terrasses : 2
- Piscines : 3
- Abris de jardin/ apprentis (- de 20m²) : 4
- Installations de climatiseurs : 2
- Changements de menuiseries : 2

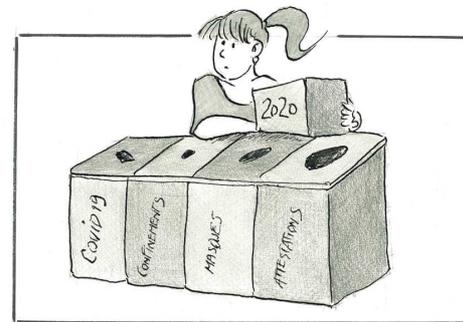


40 Certificats d'Urbanisme :

- Informatifs : 32
- Opérationnels : 8

4 Permis de démolir

ÉLIMINATION DES DÉCHETS



BILAN DE L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Ce service mis en place par la commune pour nos administrés à partir du mois d'octobre, à titre expérimental, s'est déroulé dans le respect des règles fixées et a apporté un « plus » dans le bien vivre dans notre village. Il sera donc reconduit pour l'année 2021 aux mêmes conditions.



Pour mémoire :

A domicile, les mardis après-midi, une fois tous les 15 jours et après inscription en mairie en précisant la nature de l'encombrant à enlever.



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

La dégradation de la qualité du tri.

Malgré des actions de sensibilisation engagées en partenariat avec le SYDED auprès des administrés et des professionnels, la mise en place de composteurs de quartier ou de bornes relais pour les vêtements dans les communes, et une campagne de remplacement de la signalétique sur les bacs roulants (secteur ouest), **la qualité du tri s'est dégradée très fortement** passant d'un taux de refus de 18,48 % en 2018 à 24,97 % en 2019.

Ces résultats ont eu une incidence importante sur le coût de traitement de ce type de déchets qui est passé de 60 € H.T. à 85 € H.T. la tonne.

Les augmentations tarifaires du SYDED.

Pour 2019, le SYDED a dû faire face à une hausse des charges liées à la gestion des déchets, En effet, l'augmentation des apports de déchets inertes et de végétaux en déchetterie et la fin des exportations de produits recyclés vers la Chine, ont contraint les élus du SYDED à modifier leurs tarifs avec :

- Pour les traitement des déchets non recyclables, une augmentation de 5,26% (de 133€ H.T la tonne en 2018 à 140€ H.T la tonne en 2019)
- Pour la contribution à la gestion des déchetteries, une augmentation de 17,39% (de 23€ par habitant en 2018 à 27€ par habitant en 2019)

RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI

Un petit geste de la part de chacun - Une grande économie pour tous.

PETIT RAPPEL...

En ces temps particulièrement difficiles où le savoir vivre et la solidarité sont de mise, malgré l'entretien de notre village par les employés communaux, nous tenons à faire un petit rappel à tous nos administrés.

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer son trottoir ou à défaut devant chez soi.

Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage, démoussage, déneigement ainsi que l'égavage et taille de haie.

La taille des haies et l'égavage doivent être fait à l'aplomb de la voie publique sur 2 m de hauteur maximum, le dégagement de la visibilité est indispensable à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

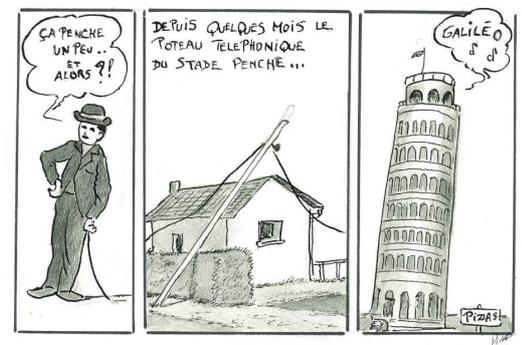
A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la commune au frais du propriétaire après mise en demeure restée sans effet.



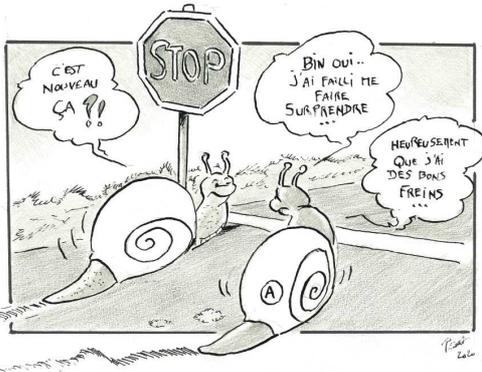
TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

En plus des travaux périodiques courants tels que l'entretien des espaces verts et des rues (tonte des jardins, taille des végétaux, désherbage), vous trouverez ci dessous une liste non exhaustive des travaux ayant été réalisés cette année :

- Rénovation des pergolas sur la place grande.
- Cette année c'était le tour pour les 13 platanes de la rue du Coustalou, ainsi que des 11 de la place Grande de recevoir des soins d'élagage. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Quercy Jardins aidée des agents municipaux.
- Réfection de la peinture des marquages au sol (passages piétons, stops, places de stationnement).
- Travaux de rafraîchissement, d'aménagement ou de mise aux normes réalisés dans différents bâtiments : école, crèche, ou autres. Ces travaux ont été effectués par les employés municipaux ou par des entreprises.
- Réfection de la route des Prats Sud. Travaux réalisés par CAUVALDOR.
- Curage des fossés.



Dans le cadre de la sécurisation routière de notre village



- ⇒ Modification de l'emplacement des panneaux routiers d'entrées et sorties de village en vue de la modification des marquages au sol prévus dans un futur proche.
- ⇒ Déplacement du radar pédagogique (suite au ralentisseur implanté devant l'usine THIOT Ingénierie) et en prévision de nouvelles mesures concernant la sécurité.
- ⇒ Implantation de nouveaux panneaux STOP :
 - au carrefour : rue du Couderc / avenue de la Station
 - au croisement : rue du Pont / rue des Arts (devant la poste)
 - ainsi qu'à l'intersection : rue des Arts/ rue du Coustalou / route de Carennac
- ⇒ Mise en place de « coussins berlinois » Place du Col et sur la rue Nationale avec la signalisation associée.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

De nouveau à l'ordre du jour !!!

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise destiné à mettre en place une organisation fonctionnelle et réactive des moyens permettant de faire face aux événements exceptionnels, comme les catastrophes naturelles, incendies, phénomènes climatiques, crise sanitaire,... ayant des répercussions sur la population et la commune.

La mise en œuvre de ce dispositif nécessite l'engagement de tous et la commune doit mobiliser l'ensemble de ses ressources matérielles et humaines préalablement recensées.

Rappelons que celle-ci a été divisée en 6 zones et que pour chacune d'entre elles des habitants, appelés « Relais de Quartier », se sont portés volontaires pour informer la population des risques encourus et des consignes de sécurité.

Le PCS est appliqué par le Maire ou par son représentant lorsque celui-ci est absent lors du déclenchement de la crise.

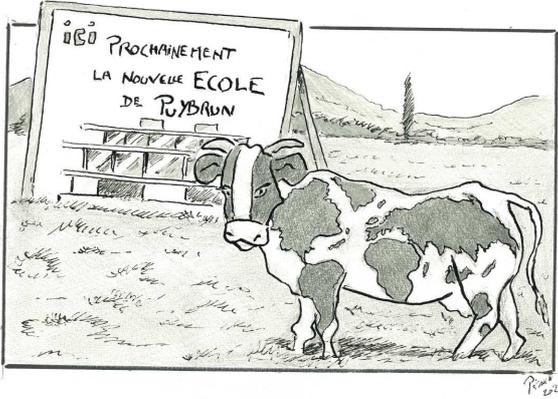
La mairie remercie les bénévoles nous ayant quitté et ceux qui nous ont rejoint pour leur implication, en espérant ne pas avoir à faire face de sitôt à leurs compétences !!



SIVU VAL'ÉCOLES

Petit rappel sur les horaires du Sivu Val'Écoles à Puybrun

**Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et le mardi de 14h00 à 17h00**



Nous vous rappelons qu'une boîte aux lettres est à votre disposition pour toutes correspondances destinées au Sivu derrière la mairie de Puybrun.

Les Effectifs

À la rentrée scolaire du mois de septembre 2020, nous avons accueilli 162 enfants répartis sur les trois sites, Puybrun, Girac et Tauriac dont voici le détail :

Communes	Petite Section Maternelle	Moyenne Section Maternelle	Grande Section Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
PUYBRUN	15	27	16	27	18			
GIRAC						18	20	
TAURIAC								21

Cantine et Garderies



Nous constatons que nos locaux ne sont pas adaptés à la stricte application des mesures sanitaires en période de Covid. Nous avons donc demandé aux parents, si possible, de reprendre leur enfant à midi afin de nous aider à alléger les effectifs à la cantine.

Certains parents ont joué le jeu et nous les remercions vivement.

Nous vous rappelons que la première Carte + (badge) de votre enfant est gratuite ensuite toute carte refaite est facturée 5.00 € (perte, destruction...).

Aucune augmentation de tarif pour la cantine et la garderie ne sera appliquée en 2021.

Le repas est donc facturé à 4.18 €.

Garderie Périscolaire = 0.75 € l'unité le matin de 7h00 à 8h30 (1 unité = 30 minutes) et le soir de 16h30 à 18h30 (1 unité = 30 minutes).

Pour les enfants de l'école de Girac, une mini garderie gratuite a été mise en place à la rentrée compte tenu de la non concordance entre les horaires de l'école le soir et ceux du bus. Il a fallu que nous nous adaptions aux horaires de bus et non l'inverse !!!!

La Carte+ de votre enfant

Ce compte famille fonctionne comme un porte-monnaie électronique et doit être provisionné **PAR AVANCE.**

LE COMPTE DOIT TOUJOURS AVOIR UN SOLDE POSITIF.



Vous devez donc faire un règlement régulièrement auprès des agents du Sivu Val'Écoles (Catherine à l'école de Puybrun, Anne de l'école de Girac et Josette de l'école de Tauriac) ou bien venir directement au bureau du Sivu Val'Écoles, aux heures d'ouverture (indiquées en début de cet article).

Communication

Une brochure éditée par le Sivu vous a été distribuée à la rentrée des classes avec à l'intérieur toutes les informations sur son fonctionnement, les différentes classes et leur professeur, les horaires de chaque école et de notre bureau ainsi que les numéros de téléphone utiles...etc.... Nous espérons avoir répondu à vos attentes en matière de renseignements scolaires et administratifs.

Pour information, un courrier a été adressé à l'Inspecteur de notre circonscription de Figeac ainsi qu'à l'Inspecteur d'Académie de Cahors dans lequel nous demandons la création d'un 5^{ème} poste. Nous sommes dans l'attente d'une réponse. Nous croisons les doigts !!!



CONSOMMEZ LOCAL : CAUVALDOR DOUBLE VOTRE ACHAT



UN CHÈQUE
20€
ACHETÉ
=
UN CHÈQUE
20€*
OFFERT

*20 euros offerts maximum par foyer fiscal



CAUVALDOR DOUBLE LA MISE !

Dans le contexte économique actuel, Cauvaldor souhaite soutenir nos commerçants en lançant une opération de chèques cadeaux solidaires : les « CONSOM'LOCAL ».

Pour l'achat d'un chèque « CONSOM'LOCAL » valable chez un commerçant de notre territoire : commerce, artisan, bien-être, restaurant, coiffeur (tous type de commerce, hors grande surface)... la communauté de communes vous offre jusqu'à 20 €* en chèque cadeau « CONSOM'LOCAL » à consommer dans un de nos commerces.

Par exemple :

- En achetant pour 20 € dans un commerce référencé, vous recevrez 20 € de Cauvaldor et vous bénéficierez de 40 € pour vos achats.
- Si vous achetez pour 10 €, vous recevrez 10 € de Cauvaldor et vous bénéficierez de 20 € pour vos achats.
- Si vous choisissez d'acheter pour 30 €, Cauvaldor vous offrira 20 € (l'offre étant limitée à 20 €), vous bénéficierez donc de 50 € pour vos achats.

Vos chèques peuvent être dépensés en une ou en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants, **jusqu'au 15 juin 2021**.

En donnant un petit coup de pouce aux familles, nous sommes tous solidaires des commerces de notre territoire !

*Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20 €.

COMMENT BÉNÉFICIER DE VOTRE CHÈQUE CONSOM'LOCAL ?

Étape 1 : vous réservez votre achat.

1. Rendez-vous sur la plateforme : <https://www.beegift.fr/avant le 15 février 2021>.
2. Sélectionnez le commerce ou la ville ou encore le village de votre choix sur le territoire de Cauvaldor.
3. Si vous le voulez, affinez votre recherche directement par catégorie de commerce, mots clés...
4. Remplissez le formulaire « chèque commerce » (achat à effectuer dans le commerce choisit) ou chèque city (achat à effectuer dans un des commerces de votre ville ou village).
5. Payez le chèque avec votre carte bancaire.
6. C'est fait ! Le chèque de réservation est sur votre boîte mail, activez-le (en suivant les instructions de l'étape 3 ci-dessous).

Étape 2 : vous recevez votre chèque cadeau « CONSOM'LOCAL » de Cauvaldor

Dans les 3-4 jours, vous recevrez un deuxième chèque du même montant que le premier (dans la limite de 20 €) offert par Cauvaldor. Ce chèque cadeau est valable dans tous les commerces partenaires **jusqu'au 15 juin 2021**

Étape 3 : vous activez vos chèques « CONSOM'LOCAL »

Afin de dépenser vos chèques « CONSOM'LOCAL », il faut les activer.

1. Cliquez sur le lien du PDF dans votre boîte mail ou flashez le QR code du chèque.
2. Entrez votre adresse mail (pour être informé du solde restant lors de vos achats chez les commerçants).
3. Entrez le code à 4 chiffres de votre choix.
4. Validez.

Étape 4 : vous êtes prêt à utiliser votre chèque cadeau « CONSOM'LOCAL » !

Rendez-vous auprès de votre commerçant en présentant votre flash code (sur votre téléphone ou imprimé) et muni de votre code personnel.

Vous n'avez pas d'ordinateur ?

Prenez contact avec votre mairie ou avec Cauvaldor services qui vous aideront à bénéficier de votre chèque CONSOM'LOCAL.

Plus d'informations : www.cauvaldor.fr

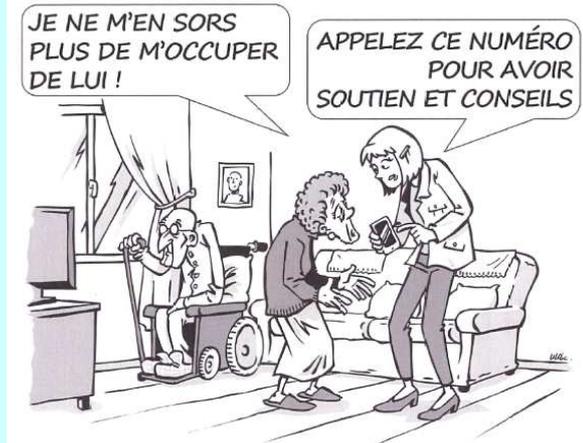


LA MARINE RECRUTE de 16 à 30 ans - Sans diplôme à BAC + 5
Info CIRFA de BRIVE - Tél. : 05 55 74 33 17 - etremarin.fr

Comme 3500 jeunes français chaque année, rejoignez-vous aussi la Marine Nationale ! Nous vous proposons de prendre part à une mission qui a du sens : défendre votre pays et protéger vos compatriotes en mer, sur terre et dans les airs, tout autour du monde, au sein d'un collectif de 39000 marins. En rejoignant l'une de nos 6 écoles ou l'un de nos 9 centres de formation en France, vous aurez la possibilité de choisir parmi plus de 50 métiers dans quatre grands domaines d'emploi.

Groupe Réconfort Entr'Aidants

Réunions régulières en audio-visio conférence destinées aux aidants, et de leur domicile, disposant d'un accès internet et/ou d'un téléphone portable, pour partager les difficultés de la vie quotidienne. Gratuit et sans engagement pour les participants, ce dispositif permanent, animé par Mme Lidewij DE WERD, médiatrice en Communication non-violente et infirmière de formation, vient en complément aux actions des intervenants de proximité et des structures.



Avec le soutien financier de :



Pour tout renseignement : **06.95.98.84.01**
 Action proposée par Alma 81 : <https://alma81.fr>



Le service est notre raison d'être.
Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.

- **Maintien à domicile**
- **Portage de repas**
- **Services ménagers**
- **Jardinage et petit bricolage**



Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h.

Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées, depuis cette année, d'un véhicule de fonction avec les couleurs de l'entreprise pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :
 Appel gratuit 0 805 69 69 46 www.lotaideadomicile.com - lad@epl-lad.org

SAURIEZ-VOUS RECONNAÎTRE NOS ELUS ?

Réponses dans votre prochain « Tambour »





ASSOCIATION JO-ANNA

Les Bouts d'Chou de Puybrun

Située à côté de l'église, la crèche parentale des Bouts d'Chou possède une capacité d'accueil de 20 enfants sur une large amplitude horaire, de 7h à 19h du lundi au vendredi. A la rentrée de septembre 2020, la crèche comptait 29 enfants inscrits. La crèche emploie 12 personnes : une responsable technique, deux adjointes, 6 animatrices, une cuisinière, une agent d'entretien (également animatrice) et une assistante de direction. L'équipe est aussi attachée à la transmission des métiers de la petite enfance et accueille chaque année une apprentie et des stagiaires.

La crèche est gérée par l'association Jo-Anna qui gère également la crèche de Gagnac-sur-Cère et intègre des parents bénévoles dans un Conseil d'Administration. Le CA est co-présidé par Amélie Van Hamme et Laurie Roddier pour l'année 20-21. Le CA organise des événements pour faire connaître la crèche et récolter des fonds pour financer des activités.



Ses membres sont aussi en lien étroit dans une démarche de co-éducation avec les équipes encadrantes des deux crèches. Cette collaboration est propre au fonctionnement des crèches parentales et construit un lien très fort entre les familles et la structure. Les parents s'investissent aussi quotidiennement dans le fonctionnement de la crèche, puisqu'ils participent au lavage du linge, aux courses, au

bricolage...

Les animatrices proposent des activités créatives mais aussi des activités en extérieur : les enfants font un petit potager et plantent des fleurs dans le jardin de la crèche, sortent en promenade dans les rues de Puybrun et se rendent régulièrement à la bibliothèque située à la mairie. Chaque année est marquée par le carnaval, le spectacle de la galette en janvier, des sorties à la ludothèque de Biars-sur-Cère et au Théâtre à St-Céré et par l'accueil d'intervenants extérieurs (musique). Certaines activités sont remises en cause par la situation actuelle mais reprendront dès que possible !



La cuisinière propose quant à elle des repas équilibrés à partir de produits frais, la plupart du temps bio et locaux. Les enfants développent ainsi leur goût et le plaisir de bien manger !

L'année 2020 à la crèche a été marquée par le premier confinement et une fermeture des locaux durant deux mois. Cette fermeture et les frais supplémentaires engendrés par les nouvelles normes sanitaires ont engendré un déficit pour la structure ; les parents du CA ont mis en place une cagnotte en ligne pour récolter le soutien des habitants. Le CA organise habituellement un vide-grenier au mois de novembre, cette manifestation est reportée au printemps 2021 ainsi que le spectacle organisé traditionnellement en janvier. Les ventes de sapins ont été maintenues pour les fêtes de Noël et permettent de récolter des fonds pour financer des sorties.

L'appel aux dons que l'association Jo-Anna a lancé pour l'aider face aux mesures de la crise covid s'achève à la fin du mois. Vous avez été très nombreux à y répondre! Des parents d'enfants des crèches de Puybrun et Gagnac, mais aussi des habitants de la commune, des "anciens" parents des crèches ainsi que les mairies de Puybrun et Gagnac sur cère ont répondu à cet appel. Nous avons été touchés par votre générosité et vous remercions du fond du cœur.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2021.

ÉCOLE DE PUYBRUN



Galette des rois

Au début de l'année 2020, les élèves de maternelle et CP ont préparé de délicieuses galettes à la frangipane, aux pommes, aux pépites de chocolat ainsi que des couronnes briochées pour partager avec tous les enfants de l'école.

À cette occasion, chacun a pu défiler en arborant fièrement la couronne réalisée.

Dotation d'un kit maternelle

M. Pauly du Comité Départemental du Rugby du Lot est venu à l'école pour remettre aux élèves de GS un kit maternelle composé de 2 poteaux de rugby en mousse, 2 ballons de rugby et des plots. Nous remercions le comité pour cette dotation.

Afin de montrer aux maîtresses comment utiliser ce matériel, M. Madelain, Conseiller Pédagogique, est venu le 16 janvier mener une séance avec les élèves de GS.



Bibliothèque

Les classes de PS, GS/CP et CP se sont rendues à la bibliothèque municipale à tour de rôle le mardi pour emprunter un album et pour bénéficier d'une lecture offerte par les bibliothécaires bénévoles que nous tenons à remercier pour leur disponibilité.

Malheureusement, le confinement a mis fin à ces sorties tant appréciées des enfants ainsi qu'à toutes les activités envisagées.

Prix des Incorruptibles

Nous avons démarré un projet autour des livres pour participer au Prix des Incorruptibles. Celui-ci consistait à découvrir 5 albums par niveau, en classe, puis à la maison, et à demander à chaque élève de voter pour celui qu'il avait préféré. Ce vote devait remonter au niveau national.

Ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir dans toutes les classes.

Goûter de fin d'année scolaire

La reprise de l'école pour tous les élèves a eu lieu le 22 juin.

Pour clôturer l'année scolaire, l'APE 1, 2, 3... soleil a offert des glaces à tous les enfants. Tout le monde s'est régalé. Un grand merci !



Fin d'année 2020

Cette année, nous ne pourrons pas nous rendre au cinéma au mois de décembre pour la sortie de Noël compte-tenu des contraintes liées au confinement.

Cependant, les enfants bénéficieront du traditionnel goûter de Noël offert par le SIVU pour clôturer cette année 2020. Nous tenons à les remercier.

*Les enfants de l'école et les maîtresses
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour 2021.*



ASSOCIATION 1,2,3...SOLEIL



Association des parents d'élèves des écoles du RPI PUYBRUN, GIRAC, TAURIAC

Nous essayerons de retenir de cette année 2019-2020, marquée par la crise sanitaire, ces moments conviviaux passés en famille pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Le Marché de Noël le 08 Décembre 2019 organisé par le Comité des fêtes de PUYBRUN.

A cette occasion, nous avons vendu des objets confectionnés par nos enfants ainsi que des gâteaux. Nous avons proposé également des objets personnalisés avec les dessins des enfants ainsi que des petits objets « coup de cœur » (chaufferettes, suspension de Noël).

Une pêche surprise a été installée pour le plus grand bonheur des enfants.

Malgré un temps peu favorable avec la venue de la pluie, l'association a pris beaucoup de plaisir à participer à cet évènement qui allie bonne humeur et féerie pour nos enfants.

Le Carnaval le 08 Mars 2020.



Cette année le carnaval s'est déroulé sur la commune de TAURIAC. Les enfants accompagnés de leurs parents, de plusieurs enseignants et de Mr Carnaval, tracté sur une remorque, ont défilé jusqu'au plan d'eau.

Puis, le spectacle « Zum zum pour Olga », a ravi petits et grands ; nous remercions les artistes pour leur investissement et leur talent.

Pour les gourmands, des crêpes et des boissons ont été proposés à la vente au moment du goûter.

Enfin, la journée s'est terminée par l'embrasement de M Carnaval, confectionné par les enfants.

Nous avons été très fiers de retrouver un article sur cet évènement dans le journal La Dépêche.

Marché d'été de TAURIAC

Pour la 3^{ème} fois, l'Association a été sollicitée par le Comité des fêtes de TAURIAC auprès de 8 autres associations de la commune pour tenir le stand de la buvette du marché d'été, les mercredis des mois de Juillet et d'Août. Nous avons pris un réel plaisir à participer à ces marchés et nous attendons l'été prochain avec impatience. Le Comité des fêtes a reversé fin 2020 une partie des bénéfices à chacune des associations. Nous les remercions sincèrement.

Cadeaux personnalisés

En cette année particulière, l'association a souhaité offrir à tous nos enfants des écoles du RPI ainsi qu'aux enseignantes et personnels du SIVU un petit cadeau personnalisé.



Ce rayon de soleil vient égayer cette fin d'année 2020 au cours de laquelle peu de sorties et d'activités extra-scolaires ont pu être organisées en raison de la crise sanitaire.

À la suite de l'annonce du 1^{er} confinement, tous les évènements qui étaient prévus ont malheureusement dû être annulés ou reportés (tirage au sort de la tombola, vente des brioches, marché gourmand sur la commune de GIRAC).

Le Mercredi 14 Octobre dernier s'est tenue à huis clos l'Assemblée Générale de l'Association et la réélection du bureau dont voici la composition :

- Cindy BREST : Présidente
- Agnieszka BITTARD : Trésorière
- Laure GICQUEL : Secrétaire
- Fanny VALETTE : Secrétaire adjointe
- Isabelle MONTEIL : Membre
- Pauline LEVEQUE : Membre
- Aurélie PEYROL : Membre

Nous souhaitons vivement remercier tous ceux qui contribuent à l'aboutissement et la réussite de nos manifestations ainsi qu'au bien-être de nos enfants dont :

- L'ensemble des parents d'élèves.
- Les enseignants et les agents territoriaux qui accompagnent et soutiennent nos enfants au quotidien.

- Les mairies des communes du RPI et des communes limitrophes pour leur soutien, la mise à disposition de locaux communaux et les subventions accordées.
- L'Association Jo Anna qui reverse à l'association, chaque année et cela depuis plusieurs années, une partie de la vente des sapins de Noël.
- L'école de GIRAC pour le prêt de la sono qui a permis l'animation musicale du Carnaval.
- Les personnes qui ont réalisé des dons anonymes et qui par ce geste nous encouragent.
- Les habitants de nos communes qui sont souvent sollicités et qui participent de près ou de loin à nos manifestations.

Nous espérons de tout cœur une année à venir riche en événements et dans l'attente, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Le bureau 1, 2, 3 ... Soleil

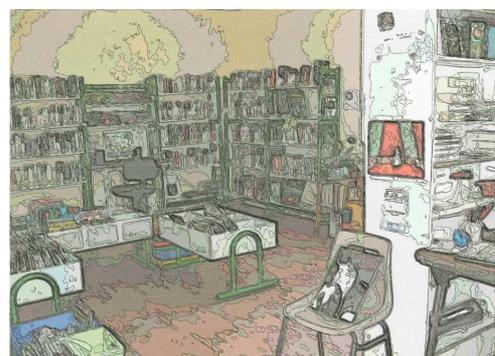
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE POINT INTERNET

La bibliothèque et le Point Internet fonctionnent aux horaires suivants : en raison de la crise sanitaire, seulement **le dimanche de 10h à 11h30**.

Petits et grands, n'hésitez pas à venir nous rendre une petite visite, nous vous ferons découvrir : romans, documentaires, policiers, bandes dessinées et revues qui peuvent être empruntés **gratuitement pour 3 semaines**. Des livres en gros caractères, pour plus de confort de lecture, sont disponibles.

Vous qui avez quelques difficultés pour lire ou qui voulez écouter un auteur en voiture, venez nous rencontrer, pour un emprunt de livres audio.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année et que 2021 soit riche en lectures pour tous.



La crise sanitaire liée au COVID 19 a perturbé, en 2020, la fréquentation de la bibliothèque. Néanmoins, nous avons mis à votre disposition 2.258 ouvrages pour adultes et jeunes. En fonds propre, nous avons 1.451 livres et 807 nous sont prêtés par la Bibliothèque Départementale du Lot.

A ce jour, 31 lecteurs sur 45 ont fréquenté régulièrement la bibliothèque pour 520 prêts de livres en tous genres.

Chaque année, le fonds propre (c'est-à-dire les livres qui nous appartiennent) s'enrichit d'ouvrages achetés par la Mairie et par les dons de lecteurs.

Jusqu'en mars, nous recevions la crèche et trois classes de l'école de Puybrun. Mais nous avons dû interrompre à cause de l'épidémie.

Le Point Internet est à votre disposition, dans la mesure où Internet fonctionne. Les bénévoles peuvent vous initier à l'informatique en fonction de leurs connaissances.



LA BASTIDE DE PUYBRUN

Les principes fondamentaux qui régissent une association, de quelque nature qu'elle soit, sont de pouvoir s'exprimer sans contraintes. L'année 2020 ne l'aura pas permis en annulant les conférences et visites prévues en Mai et Juin.

Par contre la réalisation d'un dépliant grand format sur la Bastide a été très apprécié notamment par les visiteurs de l'église restée ouverte tout l'été. Ce document est disponible en Mairie.

A noter aussi parmi les bonnes nouvelles, la création d'une commission communale « patrimoine » avec laquelle nous avons des contacts très positifs pour valoriser notre village.

L'histoire de Puybrun s'écrit aussi à travers la mémoire et les témoignages de ceux et celles qui l'ont habité. C'est pourquoi, nous avons choisi de vous présenter un texte écrit par une ancienne élève Madame Rolande MAURY, intitulé :

L'école Saint-Geneviève à Puybrun

A tout juste cinq ans, je fais mon entrée à l'école.

C'était le 1^{er} octobre 1951 et ce jour me demeurera inoubliable comme un mélange de peur devant un monde inconnu et de grande fierté due à une soif d'apprendre et singulièrement d'apprendre à lire. Il me tardait en effet de pouvoir me plonger dans la lecture des livres de la petite bibliothèque de mes parents car ma mère m'avait déjà acheté quelques livres, pour mon âge bien sûr, que j'avais hâte de dévorer.

Bien qu'habitant Tauriac, mes parents avaient décidé de me scolariser à l'école Sainte-Geneviève de Puybrun. Cet établissement présentait effectivement un avantage matériel non négligeable : une cantine qui était fort pratique pour permettre aux parents d'élèves très occupés à l'époque à travailler ensemble aux champs sans se préoccuper des repas de midi de leur progéniture.

Court historique de l'institution

Elle fut ouverte le 15 décembre 1860 par le père Bonhomme, fondateur de la congrégation de Gramat qui

est à l'origine de sa création. C'était initialement une école communale,



tenue par une religieuse, laquelle était payée par la commune. Deux autres religieuses l'assistaient, une pour les soins des pauvres et l'autre pour

l'église. Le père Bonhomme est né à Gramat le 4 juillet 1803 dans une famille d'artisan coutelier et est décédé le 9 septembre 1861. Toute sa vie, il œuvra pour soulager les pauvres ; il ouvrit très tôt deux écoles pour garçons, la première à Gramat, la seconde un an plus tard à Prayssac.

En 1903, par suite de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, une notification de fermeture est faite à ces écoles par le ministère. Pour autant, l'école de Puybrun maintient son activité avec des sœurs sécularisées. Deux figures ont marqué la population de Puybrun : sœur Véronique, institutrice, qui restera de 1905 à 1961 et sœur Louise qui a soigné les malades pendant 46 ans. Son sourire est gravé dans les mémoires.

Mon premier jour d'école

Ma mère m'avait bien préparée à cette nouvelle étape de ma vie d'enfant. Pendant cinq années, je n'avais pas quitté mes parents mais j'étais heureuse à l'idée de retrouver bon nombre de camarades de mon âge et partager leurs jeux, d'autant plus que j'étais enfant unique.

Le jour fatidique arriva enfin : j'étais habillée de neuf, mon premier cartable qui sentait bon le cuir contenait un cahier et quelques crayons et, dans une petite pochette, une serviette de table bien repassée pour le repas de midi. Ma mère y avait brodé mon nom mais, au moment de partir de la maison, après avoir embrassé mon père, je réclamai de prendre ma petite poupée que j'avais aussi soigneusement préparée. Après quelques minutes de contestation bien inutiles, ma mère finit par céder et je pris le chemin de l'aventure..., assise sur le porte-bagage du vélo maternel, la poupée fortement serrée dans mes bras.



A l'école, une religieuse en habit de l'époque reçoit les arrivants. Son air était très sérieux voire austère mais elle avait un visage doux et un très beau sourire. Cela est fait pour me rassurer et puis, la plupart des fillettes se mettent aussitôt à jouer dans la cour ; certaines viennent vers moi : Colette, Yvette, Nicole, Marinette, Marie-Rose... La religieuse m'explique qu'il faudra que je laisse désormais la poupée à la maison parce que je viens à l'école pour apprendre à lire, à écrire et à compter. Je comprends rapidement que l'école, ce n'est ni un jeu ni les vacances et me résous à me séparer de ma poupée.

Le premier matin se fait en douceur mais les choses sérieuses commencent l'après-midi. En même temps, je découvre le bonheur de moments que je ne soupçonnais même pas. J'apprends la fierté de pouvoir effectuer chaque soir le compte rendu à mes parents de tout ce que la journée m'a enseigné. J'avais une prédilection pour la lecture ; en revanche, l'écriture et surtout la dictée me posaient plus de problèmes. En vérité, mon esprit d'enfant n'y comprenait pas grand-chose : pourquoi faut-il deux «p» à «apparaître» et un seul à «apercevoir» ? Ce n'est que par la suite qu'on m'a enseigné d'astucieux moyens mnémotechniques : « on apparaît sur les deux pieds et on peut apercevoir avec un seul œil ». Mais que le français est une langue complexe !



Le quotidien à l'école

A midi, nous prenions notre repas à la cantine, préparé par sœur Louise. Cette religieuse était en plus infirmière bien qu'elle fût mal voyante. Elle n'épargnait pas sa peine en prodiguant soins, piqûres, pansements et soutien ; elle se donnait sans compter et tous les administrés de Puybrun la connaissaient et la respectaient. Je la revois arriver, lorsque les enfants étaient trop bruyants à la cantine, en levant les bras et criant plus fort qu'eux : « *Allez, allez, criez donc encore plus fort et ce sera pire que lorsque Thyerre passe le tambour !* ».

Monsieur Thyerre, garde champêtre de son état, faisait également office de tambour de ville. Et, quand il passait des annonces à la population, il s'arrêtait au coin de la rue de la poste actuelle, près de l'école. Je l'entends encore s'exclamer avec son porte-voix « *Avis à la population* ». Le sérieux de sa déclaration nous faisait pouffer de rire, ce qui n'était pas toujours du goût de mère Véronique, notre institutrice du matin, mademoiselle Taurand prenant le relais l'après-midi. Et, lorsque la première citée commençait à devenir très rouge et à abaisser ses lunettes au bout du nez, je peux

vous dire que l'orage allait éclater et que plus aucune mouche n'allait oser voler. Pourtant, elles m'ont laissé toutes deux de bons souvenirs parce qu'elles m'ont tant appris !

Deux majestueux platanes trônaient dans la cour de récréation et, afin de nous permettre de faire un peu d'exercice, une corde lisse était accrochée à l'un des deux. Ces cours rudimentaires d'éducation physique s'effectuaient sous l'œil attentif de l'institutrice. L'une après l'autre, nous nous efforcions de grimper jusqu'en haut de la corde (je n'y suis jamais arrivée). Quand le temps le permettait, nous allions jusqu'au «Coustalou» pour compléter ces cours et y apprenions à sauter à la corde. Nous allions à l'école toute la semaine sauf le jeudi, jour de repos, le samedi étant attendu avec beaucoup de plaisir car son après-midi était consacré au travail manuel, la couture ou le dessin. Enfin, un événement important rythmait l'année scolaire : après

avoir remis un peu d'ordre dans leur coiffure, les enfants étaient alignés par tranches d'âge, les plus jeunes et plus petits assis par terre, devant, et les plus grands debout, derrière, sur un banc. Le photographe nous demandait de fixer attentivement l'objectif, ce que nous faisons consciencieusement puis sa tête disparaissait sous une espèce de drap noir enfin le clic libérateur s'entendait. Nos portraits étaient alors fixés pour la

postérité et nous n'en étions pas peu fiers !

Nos parents non plus, du reste, car presque tous achetaient la photo annuelle qui demeure souvent dans chaque famille comme un précieux souvenir.

Des activités culturelles avant la lettre

Outre l'enseignement de la lecture, de l'arithmétique et du français, l'institution nous initiait au théâtre par la préparation, chaque année, d'un spectacle qui était produit en fin d'année scolaire, au début de juillet. Cette manifestation se produisait à la salle paroissiale de Puybrun. Ce local avait tout d'un véritable théâtre une grande salle face à une large estrade avec un grand rideau de velours Bordeaux, des coulisses et des panneaux de décor que l'on pouvait retourner selon le spectacle. Nous préparions la mise en scène dès le début de décembre, tous les samedis après-midi où nous abandonnions couture et dessin.

L'école avait la chance de disposer de costumes de scène qui lui avaient été donnés. Je me souviens de ma première prestation pour l'interprétation de «colchiques dans les prés».

Les années suivantes, j'ai également joué un père qui désapprouve son fils sur le choix de sa future épouse ou encore la tante de la campagne qui «monte» à Paris... porter la cuisine du cochon. Ces modestes expériences scéniques m'ont laissé un goût affirmé pour le théâtre.

En tout cas, ces moments comblaient de joie et de bonheur des enfants qui, arrivés plus tôt afin de pouvoir être costumés et maquillés, brillaient, l'espace de quelques heures, comme des stars sous les feux de la rampe... En effet, beaucoup de monde se pressait à ces «séances récréatives». Et, quand le spectacle était terminé, en fin de soirée, nous, les enfants, nous passions encore quelques instants ensemble avant de nous séparer pour les vacances d'été.

Cette école est pour moi plus qu'un simple lieu d'instruction car ma mère l'a également fréquentée, dès

l'âge de 6 ans, de 1920 à 1926 et y a obtenu le certificat d'études. J'ai donc pris le relais de 1951 à 1960 ; mon fils a continué sur la lancée de 1983 à 1991 et enfin, mon petit-fils ferma la boucle de 1994 à 2001, année où l'école a définitivement fermé.

Elle est aujourd'hui la propriété de la commune qui, après y avoir installé la crèche, y abrite à présent le club des aînés. Toutefois, je suis reconnaissante à la commune de Puybrun d'avoir su préserver l'âme de l'école disparue, car, pour y être dernièrement revenue, j'ai cru y percevoir encore un instant avec beaucoup d'émotion l'odeur de la craie et de l'encre de mon enfance.

C'était mon école...

Rolande Maury.



Rang 4 - 1 : Mlle Taurand - 2 : Odette Favreau - 3 : Pierrette Laussac - 4 : Liliane Martin
6 : Solange Pradayrol - 7 : Monédière - 8 : Germaine Pastre - 12 : Yolande Manchoffé
13 et 14 : Colette et Liliane Hounie - 15 : Mère Véronique, Directrice.

Rang 3 - 1 : Marie-Christine Causse - 6 : Simone Castel - 8 : Suzanne Favreau - 9 : Nicole Drelon
10 : Rolande Gîneste - 11 : Nicole Jammes - 12 : Marie-Rose Chrieliennot

Rang 2 - 5 : Colette Amadiou - 6 : Yvette Montcoulié - 12 : Michèle Jammes

Rang 1 - 3 : Gilbert Castel

Si vous vous reconnaissez ou reconnaissez quelqu'un ; n'hésitez pas, venez nous rencontrer.



PUYBRUN LOISIRS

prévues par le club sont annulées.
Le club ferme ses portes jusqu'à nouvel ordre.

SEPTEMBRE

Déconfinement national. Le club rouvre ses portes le vendredi 11, dans le respects des conditions sanitaires.

OCTOBRE

Le club continue ses activités des mercredis et vendredis.
Annulation du loto d'hiver.

NOVEMBRE

Reconfinement à dater de début du mois.
Fermeture du club jusqu'à nouvel ordre.

En cette période morose et démoralisante, nous assurons à nos adhérentes et adhérents tout notre soutien en leur souhaitant tout de même un peu de bonheur en ces fêtes de fin d'année.

Bon courage à tous.

Malgré tout nous gardons l'espoir de meilleurs jours à venir.

Meilleurs vœux à tous.

A bientôt.

Le secrétaire du club.

JANVIER

Réouverture du club le vendredi 10 avec reprise des activités créatives.

Mercredi 15, les jeux reprennent au club.

Dimanche 19, assemblée générale à la salle du club. Le bureau ne subit aucune modification, les personnes restant à leurs fonctions. Nous accueillons une nouvelle adhérente au sein de notre association. Cette réunion s'est finie avec dégustation de la galette des rois, dans une ambiance chaleureuse.

FÉVRIER

Le club propose de temps en temps, le vendredi, de la gym douce ainsi qu'un exercice de mémoire et aussi quelque fois une dictée.

MARS

Suite au confinement national décrété par le gouvernement, toutes les activités et manifestations

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre association des anciens combattants compte, à ce jour, 42 adhérents.

Cette année aura été marquée par le décès de notre compatriote et ami Henri PESTEIL le 30 mai. Henri a combattu en Algérie de 1954 à 1956 dans un régiment Commando où il opéra comme tireur d'élite. Il a été, également,

débarqué en Egypte afin de protéger le Canal de Suez. Que sa famille trouve ici le témoignage de notre profonde sympathie.

Compte tenu de la crise sanitaire, les Commémorations des 19 mars et 8 mai n'ont pu être honorées.

Finalement, la Cérémonie du 11 novembre a pu se

dérouler mais avec un nombre restreint de participants - selon les directives de Monsieur Michel PROSIC (Préfet du Lot) - c'est-à-dire la présence des élus, le Président de l'association et le Portedrapeau.

Chers adhérents et amis, c'est avec tristesse que nous n'avons pu nous retrouver soit autour d'un verre de l'amitié soit autour d'un bon repas. C'est pour cela que cette année, nous ne vous demandons pas de prendre la carte d'adhérent par mesure d'équité.

En espérant que pour l'année 2021, nous pourrions nous retrouver et dans cette attente, veuillez accepter nos vœux les plus sincères.

Continuez de prendre soin de vous et de votre entourage.



Le Bureau.

LES PÉTANQUEURS DU GRAND LAC



Pour la saison 2021, nous avons retenu deux dates de concours :

- la première le 15 juillet 2021
- la seconde le 1^{er} août 2021

Une saison 2020 bien terne, dictée par l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires.

Une seule demi-journée de compétition en championnat des clubs vétérans, chez nos voisins de TAURIAC, qui s'est soldée par une belle victoire de notre équipe.

Après le confinement, notre activité a repris par des rassemblements entre nous, dans la bonne humeur et le respect des règles sanitaires ; notre objectif étant avant tout de privilégier la santé de nos adhérents, tout en faisant vivre le club.



Merci, à la municipalité pour le versement de sa subvention, à toutes celles et ceux qui participent à l'entretien du terrain et du local, à tous les licenciés présents aux divers rassemblements, à ceux non licenciés qui nous ont rejoints ; un merci particulier à Raymonde et Monique.

N'oublions pas les adhérents qui n'ont pu participer à ces journées, pour une raison ou une autre, et espérons les revoir le plus tôt possible.

***En cette période difficile,
nous vous souhaitons
une bonne santé pour 2021.***

Le bureau.

Les réunions n'étant pas autorisées en cette fin d'année, l'assemblée générale de notre association a été reportée à une date, à ce jour, indéterminée.

Afin d'engager le club pour la saison 2021, le bureau a été reconduit jusqu'à la date de la prochaine assemblée.

Le saviez-vous, notre association va connaître, le 18 janvier 2021, ses 47 ans d'existence ; merci à tout ces bénévoles et joueurs

qui, avant nous, l'ont fait vivre.

Souhaitons lui encore de nombreuses années d'activité, mais pour cela il est nécessaire, dans un avenir proche, de rajeunir son effectif et de la structurer par la présence d'un arbitre.

Une association est toujours utile dans une petite commune comme la nôtre, la mettre en sommeil serait dommageable ; nous portons cette réflexion à toutes celles et ceux qui pourraient nous rejoindre ; ils sont nombreux dans notre village.





UNION SPORTIVE PUYBRUN - TAURIAC

années passées permet à notre club de pouvoir surmonter les difficultés financières liées à cette période particulière.

La générosité des Puybrunais, des Tauriacois et de nos fidèles sponsors sont, une nouvelle fois, une aide précieuse à la bonne santé de l'USPT !

Présidents : VITET Laurent et TOCABEN Florent

L'assemblée générale du club s'est tenue le samedi 20 juin à la Salle des Gardes de Puybrun, suivie d'une très conviviale journée au restaurant de La Guinguette.

Le bureau et les entraîneurs ont fait le bilan de cette saison particulièrement écourtée...

Bilan sportif



Sur 14 matchs joués, notre équipe fanion a réalisé une assez bonne « saison » avec 6 victoires, 4 matchs nuls et 4 défaites, et finit 5^{ème} sur 12 équipes engagées.

Plus compliquée pour notre équipe réserve lors de ces 14 rencontres avec 4 victoires, 2 matchs nuls et 8 défaites, et qui finit 7^{ème} sur 12 équipes engagées.

Nos deux équipes repartiront de plus belle avec beaucoup d'espoir et d'ambition pour la saison 2020 /2021.

Bilan financier

Difficile de sortir un bilan positif de cette saison.

Cependant la très bonne gestion lors des

Le nouveau bureau pour la saison 2020/2021 se constitue ainsi :

- **Présidents d'honneur** : Pascale CIEPLAK, Catherine JAUZAC, Stéphane MAZEYRIE.
- **Présidents** : Laurent VITET, Florent TOCABEN.
- **Vice-présidents** : Ghislain JANOT, Julien HENRIQUES.
- **Trésorière** : Monique BESSE.
- **Secrétaire** : Christophe RIVIERE.
- **Entraîneurs équipe 1** : Olivier FABBIANI, Laurent VITET.
- **Entraîneurs équipe 2** : Dominique RIVIERE, Pascal VERHEYDE.

Un grand merci aux équipes municipales, aux commerçants et aux habitants de nos deux chères communes pour leur coopération, leur soutien et leurs encouragements.

Nous espérons que l'année 2021 soit bien meilleure que 2020...

Qu'elle vous apporte, à toutes et à tous, santé et bonheur !

Bien sportivement

Les joueurs et dirigeants de
l'UNION SPORTIVE PUYBRUN-TAURIAC.





ASSOCIATION DE PÊCHE

AAPPMA DE CARENNAC - PUYBRUN - TAURIAC

EXERCICE 2020

Cartes vendues	2017	2018	2019	2020
Majeures interfédérales	54	54	61	58
Majeures	20	24	33	25
Cartes « découverte femme »	6	3	1	2
Cartes « vacances »	27	-	-	-
Cartes « personnes mineures »	12	11	6	7
Cartes « découverte moins de 12 ans »	18	17	16	31
Cartes « journalières »	23	26	27	23
Cartes « hebdomadaires »		17	16	15
Total	161	152	160	161

EMPOISSONNEMENT 2020

Comme les années passées, l'empoissonnement suivant sera réalisé fin novembre 2020 réparti entre le plan d'eau de Tauriac et la Dordogne :

Brochets plus de 50 cm	40 kg
Gardons	200 kg
Sandres	150 kg
Truitelles	5000 pièces
Carpes	20 kg



De nouveau cette année, quelques sandres ont été pris sur le plan d'eau, ce qui prouve que l'empoissonnement en sandres de l'année 2019 a porté ses fruits et la tenue de ce carnivore en ce lieu.

L'ensemble de l'empoissonnement représente un budget de 3.695,00 €, budget en augmentation, compte tenu de l'épidémie COVID 19 qui n'a entraîné aucune autre dépense.

MANIFESTATIONS



Du fait des mesures prises : distanciation, masque, interdiction de manifestation accueillant du public en nombre et en temps ; la traditionnelle fête de la pêche ainsi que les concours estivaux ont été annulés.

Pour 2021 : compte tenu de la situation sanitaire du pays, nous sommes dans l'impossibilité de communiquer quelles seraient les manifestations que nous pourrions programmer.

BRAS DE LA DORDOGNE À CARENNAC

L'AAPPMA faisant partie intégrante du comité de pilotage, collabore étroitement avec le syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (SMDMCA) sur le dossier.

L'état d'avancement s'est trouvé également perturbé par la crise de la COVID 19, mais, les premiers résultats du B.E.ne devraient pas tarder.

L'élaboration d'un panneau d'information de suivi des travaux et des enjeux pour la biodiversité est en cours.

ET SI L'ON PARLAIT TRUITE ?

Extraits de l'étude menée par la fédération départementale de pêche, sur les populations de truites communes du département du Lot.

Le saviez-vous ?

Lorsqu'une truite grandit, le nombre d'écailles ne change pas ; c'est la taille de celles-ci qui évolue.

La scalimétrie est l'étude de la croissance par l'observation de l'écaille. L'avantage est de pouvoir prélever facilement et rapidement des écailles sur chacune des truites sans les tuer.

Capture par pêche électrique

Les poissons sont immobilisés par un champ électrique créé entre une anode et une cathode, toutes deux immergées, puis ils sont capturés à l'aide d'épuisettes et stockés dans des viviers. Cette méthode est non létale, ils sont relâchés quelques minutes plus tard.

Les opérateurs sont formés et habilités, les opérations sont autorisées et cadrées par arrêté préfectoral.

Photographie et prélèvement

Les poissons capturés et stockés dans les viviers sont anesthésiés et mesurés.

Comme pour les chiens et les chats par exemple, on peut procéder à la pose de puces, appelées « pit-tag ». Elles sont placées sous la peau des truites ; un lecteur permet de détecter ces puces et d'afficher leur numéro unique. On peut donc déterminer entre la première capture et la recapture, leur croissance.

Exemple : une truite a été capturée le 05/09/2017 dans la Bave aval, sa taille était de 178 mm. Lors de sa recapture, le 03/09/2018, soit 1 an après, cette même truite mesurait 246 mm, soit 68 mm de plus, mais ...

Dans ce même cours d'eau, les captures et recaptures démontrent une croissance de 17 mm à 101 mm pour une même année.

Cours d'eau	Gains de taille annuels stade 1 +
Bave	Moy = 73 mm (min 44 max 107)
Mamoul	Moy = 52 mm (min 29 max 80)
Bervezou	Moy = 75 mm (min 47 max 99)
Veyre	Moy = 64 mm (min 40 max 105)

A RETENIR... La croissance moyenne obtenue sur les poissons recapturés dans ces quatre cours d'eau du Ségala est de 5,2 à 7,5 cm/an au cours de la 2^{ème} année. En revanche, celle-ci peut être variable puisque certains poissons ne grandissent que de 2,9 cm en un an quand d'autres grandissent de près de 11 cm (secteur très productif).

Quelques exemples sur des ruisseaux et cours d'eau proches :

Cours d'eau secteur	Taille moyenne avant 1 ^{ère} reproduction	Taille légale de capture en place
Mamoul aval	215 mm	200 mm
Ruisseau d'Orgues	218 mm	200 mm
Bervezou aval	243 mm	200 mm
Bave médian	265 mm	200/230 mm
Céré aval	273 mm	230 mm
Dordogne médian	314 mm	300 mm

Les cours d'eau du Nord-Est du département (région du Ségala) s'écoulent dans les vallées dont les roches sont métamorphiques (type granite, micaschistes, gneiss...) Les eaux sont « douces » c'est-à-dire relativement pauvres en sels minéraux comme le calcium et relativement froides. Or, ces éléments ont une forte influence sur la croissance. Aussi, ces cours d'eau ont (à l'échelle départementale), une altitude élevée, une pente forte et sont peu larges. Tous ces paramètres ont tendance à réduire la croissance.

Alors qu'à l'inverse, les cours d'eau plus à l'Ouest ont des eaux plus « dures » car ils traversent des vallées calcaires, sont donc riches en calcium, plus larges, à

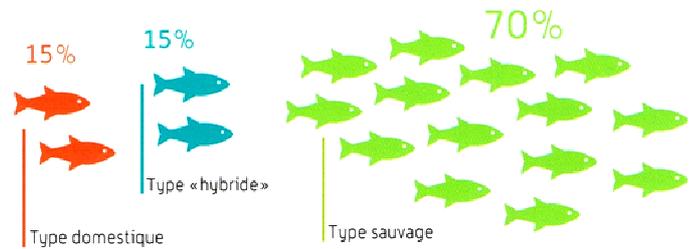
pente plus faible et leurs eaux se réchauffent plus rapidement. La croissance des truites y est donc plus rapide.

Les prélèvements ont été réalisés sur 18 cours d'eau lotois. Pour la scalimétrie (451 truites capturées) 4 cours d'eau sur 18 pour capture, marquage, recapture (104 truites).

Génétique

Nos cours d'eau attirent des pêcheurs venant de différents pays d'Europe ; la qualité de nos eaux et celle de nos poissons sont les premières raisons.

Les truites sauvages génétiquement « pures » sont très présentes sur les cours d'eau lotois (70 %) montrant une nette dominance de types génétiques locaux ; les truites domestiques (issues de déversements d'œufs ou d'alevins) ne représentent que 15 % de l'échantillon, les 15 % restant étant des truites résultant de croisements entre poissons sauvages et domestiques.



LA FENÊTRE DE CAPTURE DU BROCHET

Seuls les brochets compris entre 60 cm et 80 cm pourront être conservés.

Le principe en plus de la taille minimal de capture habituelle (60 cm), une taille maximale est également fixée, au-delà de laquelle les poissons doivent être remis à l'eau (80 cm).

L'objectif de cette démarche est de permettre une protection efficace des grands brochets (qui sont les meilleurs reproducteurs).

Près de 20 études et publications scientifiques réalisées sur les populations naturelles de brochets vont à l'encontre des idées reçues selon lesquelles les grands poissons ne se reproduiraient plus.

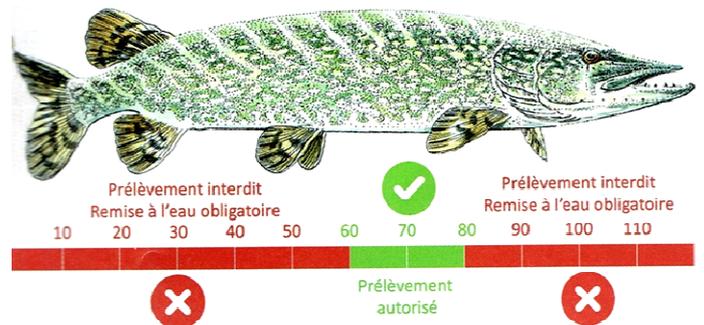
En résumé, les études réalisées démontrent que :

Les grands brochets sont essentiellement des femelles

(longévité et croissance supérieure).

La capturabilité (vulnérabilité à la capture) est plus forte chez les grands poissons.

Les grandes femelles sont les plus efficaces pour la reproduction (plus grand nombre d'œufs : 45 000 œufs pour une femelle de 60 cm contre 240 000 œufs pour une femelle de 100 cm).



RAPPEL

les cartes de pêche peuvent être retirées aux points de vente suivants :

- **Ets TEULIERE Z.A. de Bilhac**
- **Secrétariat de la mairie de Carennac** le lundi de 9 h 00 à 12 h 00
Le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h 00
- **Les offices de tourisme**
- **Mairie de Puybrun**

Le Président
Jean-Paul SALAMAGNE

Le Trésorier
Alain DELPY

Le Secrétaire
Daniel POGGIOLI

**Et comme l'an passé....
Restons vigilants afin que notre belle Dordogne reste la plus propre possible !**

